

Envoyé en préfecture le 31/12/2021

Reçu en préfecture le 31/12/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20211209-20210209D-DE



2021-209

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :  
FINANCES  
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 09 décembre 2021 à 18 heures 00  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :  
DECISION  
BUDGETAIRE

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous  
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté  
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :  
Décision  
Modificative n°4  
Communauté de  
Communes de  
Castelnaudary  
Lauragais Audois

**Présents** : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Nicole MARTIN,  
Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI,  
Bernard PECH, Nadine ROSTOLL, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC,  
Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD,  
Robert BATIGNE, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER,  
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Gilbert COSTE, Claire DARCHY,  
Javier DE LA CASA, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI,  
Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD,  
Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE, Gérard MONDRAGON,  
Pierre MONOD, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX,  
Jacqueline RATABOUIL, Eric ROSALIE, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON,  
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL,  
Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du  
conseil  
en date du  
02 décembre 2021

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Huber NAUDINAT par Jérôme  
WILTZIUS, Raymond VELAND par Eric ROSALIE.

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE

**Procuration(s)** : Brigitte BATIGNE à Philippe GREFFIER, Guy BONDOUY à  
Eliane BOURGEOIS MOYER, Evelyne GUILHEM à Denis BOUILLEUX,  
Bruno PERLES à Elisabeth ESCAFRE, Martine PUEBLA à Danielle FABRE.

PAR PUBLICATION  
LE

**Absent(s)**: Alain BOUSQUET, Didier CALMETTES, Francois DEMANGEOT,  
Frédéric JEANJEAN, Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN,  
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, René MERIC, Bruno POMART,  
Marc TARDIEU.

PAR DELEGATION  
LE

**Secrétaire de séance** : Omar AIT MOUH.

Signature

Envoyé en préfecture le 31/12/2021  
Reçu en préfecture le 31/12/2021  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20211209-20210209D-DE



**2021-209**

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que suite à l'acquisition d'un serveur et du remplacement de la chaudière à l'école de musique il est nécessaire de mouvementer les comptes comme suit :

Section d'investissement

Dépenses

Imputation	Objet	Montant
ADM 020 2183 9002 Téléphonie ADM	Matériel de bureau	+ 5 000 €
EDM 321 2158 9015 EDM (Ecole de Musique)	Autres installation	+ 20 000 €
ST 822 2118 9007	Autres installations, matériels	- 25 000 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ADOpte** la Décision modificative n°4 sur Budget Principal CCCLA détaillée ci-dessus.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 09 décembre 2021

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER**

